

LA FERRIERE 37 - COMMUNE

Liste des délibérations de la séance du 02 octobre 2025

Président de la séance : Marc LEPRINCE
Secrétaire de la séance : Florence LEPRINCE

Présents : Olivier FOUCHERE, Albert HAVIN, René LAVAINE, Marc LEPRINCE, Florence LEPRINCE, Cedric MORANDINI, Jean-Marc PAPIN, Annette SANCTORUM

Représentés : Martine MALHERBE représentée par Albert HAVIN

Absents et excusés :

Ordre du jour :

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025
2. Relevé des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
3. Cimetière communal : tarifs des concessions, taxes et redevances funéraires pour 2026
4. Prestations de services communaux : tarifs locations de la salle des fêtes pour 2026
5. Révision du loyer du S.I.A.E.P Marray – La Ferrière pour 2026
6. Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif 2024
7. Délibération portant convention avec le SDIS 37 pour son financement dans les 5 prochaines années.

Informations et questions diverses

En application de l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Liste des délibérations examinées et votées lors du Conseil Municipal du 02 octobre 2025 :

Cimetière communal : tarif des concessions, taxes et redevances funéraires pour 2026 (N° DE_2025_019)

Résultat du vote : adoptée

Prestations de services communaux : tarifs locations de la salle des fêtes pour 2026 (N° DE_2025_020)

Résultat du vote : adoptée

Révision du loyer du SIAEP Marray-La Ferrière pour 2026 (N° DE_2025_021)

Résultat du vote : adoptée

Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service d'assainissement collectif 2024 (N° DE_2025_022)

Résultat du vote : adoptée

Motion relative à la demande de délibération portant convention avec le SDIS 37 pour son financement dans les 5 prochaines années (N° DE_2025_023)

Résultat du vote : adoptée

Affichage et mise en ligne sur le site internet de la commune : 22/09/2025